

DISTINCTION

Nous lisons dans le *Journal de Québec* du 6 courant :
 " Nous apprenons avec plaisir que l'hon. M. Marchand, député de Saint-Jean, à l'Assemblée législative, vient d'être nommé membre titulaire de l'Académie des Muses Santones, de France.

" Le siège de cet illustre corps est à Royan, Charente-Inférieure. Parmi ceux qui en font partie nous voyons les noms de Henri de Bornier, de Victor Hugo, du général Pittié, de Paul de Rémusat, de Joséphine Soullary, de Louis Ulbach, d'Auguste Vacquerie, de Jules Verne.

" Le Canada compte à l'Académie des Muses Santones quelques membres honoraires. Ce sont MM. Oscar Dunn, le Dr Lachapelle, Robidoux et Louis Fréchette. L'hon. M. Marchand est le seul de nos compatriotes qui soit titulaire de cette Académie. Nous le félicitons ; cet honneur retombe sur les nôtres. On lira avec plaisir le sonnet qui lui a mérité ce titre :

LE SONNET

Non, jamais je n'ai pu fabriquer un sonnet
 Sans mettre en désaccord le bon sens et la rime ;
 Un son qui, dans huit vers, quatre fois résonnait,
 En passant sur ma lyre avec un bruit de lime.

J'errais, sans rien trouver du plaisant au sublime,
 Et, très nerveux, souvent, lorsque minuit sonnait,
 Comme un pauvre forçat qui regrette son crime
 Je rougissais des vers que ma main façonnait.

Puis, le cœur pénétré de doute et de colère,
 Je déplorais tout bas mon peu de savoir faire,
 En maudissant ma muse.... et Pégase, en surplus ;

Mais, grand Dieu, voilà bien que sur lui je remonte
 Et qu'insensiblement sous ma main il se dompte !...
 Bravo !... j'ai mon sonnet !... on ne m'y prendra plus !

" C'est très délicat, et fort bien tourné."

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

Belleville, Ont., exporte des chevaux par wagons complets aux Etats-Unis.

On annonce que la Compagnie Canadienne d'amianté essaie d'acheter toutes les mines d'amianté des comtés de l'Est.

Le pont de bois du Pacifique Canadien, à Almonte, sur le Mississippi, a été remplacé par un pont en fer. Ce pont a dix arches, et le temps employé, tant à enlever la vieille structure en bois qu'à poser la nouvelle en fer, a été de vingt heures seulement.

Le trafic des œufs aux Etats-Unis est évalué à \$150,000,000 par an. New-York reçoit par an 530,000 barils d'œufs d'une valeur de \$9,000,000. En 1877, il a en été exporté 5,200,500 douzaines d'une valeur de \$668,750. Philadelphie en consomme par jour plus de 80,000 douzaines.

On dit que l'amalgamation du Grand-Tronc et du Great-Western est illégale, de l'avis d'éminents juristes anglais, et que des mesures vont être prises pour la faire annuler. D'autre part, on croit que pendant la prochaine session, le gouvernement fera tout son possible pour faire décider la question de légalité par un tribunal canadien.

Il y a encore, dans certains districts du Canada, des dépôts considérables de blé, tenus en réserve par les cultivateurs. Ces spéculateurs doivent peser avec beaucoup de soin le pour et le contre de leur manière d'opérer. Si, comme nous le croyons, les blés de Russie se mettent en mouvement plutôt que de coutume, le marché anglais sera encombré de grains, et nous aurons certainement une baisse notable dans les prix.

On demandera prochainement au parlement provincial l'incorporation d'une nouvelle compagnie de chemin de fer allant de Lachine à Hochelaga, ayant pour but la construction d'une voie ferrée partant de Lachine pour aboutir à Hochelaga, en passant derrière la montagne de Montréal. La compagnie demande également d'avoir le droit de pousser sa ligne jusqu'à l'extrémité nord de l'île de Montréal ; d'avoir la faculté de faire circuler ses trains sur les quais d'Hochelaga et de pouvoir traverser toute ligne de chemin de fer que la nouvelle voie pourra rencontrer dans son tracé.

L'emploi des bois durs, en ébénisteries, augmente rapidement à New-York. L'acajou, le chêne, le sandal rouge sont fréquemment mis à contribution pour les décorations des maisons privées et des offices ; les pan-

neaux sculptés sont très en vogue, et la rareté de plus en plus grande du noyer a amené l'emploi de bois, sinon nouveaux, du moins peu employés jusqu'à ce jour sur ce continent.

Parmi les produits américains exportés en Angleterre, il faut compter le cidre. Pendant ces deux ou trois dernières années, cette exportation s'est considérablement développée, et une douzaine de new-yorkais font un commerce considérable de cidre avec Liverpool. Le cidre anglais, produit par le Devonshire, se vend sur place moins cher que le produit importé, avec lequel il ne peut lutter sous le rapport de la qualité. La maison qui exporte le cidre en plus grande quantité à ses offices dans Warren street, et ses vergers et ses presses dans le comté de Madison. Le pressage se fait à la vapeur pendant le dernier trimestre de l'année. Les pommes employées doivent être toutes parfaitement saines pour ne pas communiquer de mauvais goût au cidre. L'année dernière, il a été fabriqué 20,000 barils de cidre qui ont nécessité le pressage de 250,000 minots de pommes. Le jus subit un commencement de fermentation et est ensuite filtré, par le sable, pour en obtenir un produit parfaitement clair ; il est alors recueilli dans de grands réservoirs et gardé en réserve jusqu'au moment de la mise en tonneaux. Les tonneaux doivent être de première qualité et parfaitement étanches, dans cet état il conservent le contenu en très bon état pendant deux à trois ans. Tout cidre devenant sûr est converti en vinaigre et rapporte encore 75 p. c. du prix du cidre doux. Nous ne manquons pas de pommes, en Canada, ne pourrions-nous pas nous créer dans cette ligne un commerce d'exportation ?

CHOSSES ET AUTRES

La législature du Manitoba est convoquée pour le 10 mars.

M. F. de Blois est nommé sénateur en remplacement de M. Fabre.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination des candidats pour la charge de Maire de la cité de Montréal et celles des échevins pour les différents quartiers de cette cité.

L'hon. M. Beaubien a présenté en Chambre une requête des citoyens de Montréal, demandant un acte d'incorporation pour l'érection du monument national de l'association Saint-Jean-Baptiste, devant être érigé à Montréal.

L'hon. M. Bureau, sénateur, est décédé la semaine dernière à Saint-Rémi, où il demeurait. M. Bureau occupait un siège au Sénat depuis la Confédération, et il avait formé partie auparavant du Conseil Législatif. Il fut aussi ministre pendant quelque temps dans le gouvernement McDonald-Sicotte. Il exerçait la profession de notaire, dans laquelle il s'est réellement distingué. C'était un homme sympathique, bien renseigné, et un libéral modéré.

Les funérailles de l'hon. M. Bureau ont eu lieu à St-Rémi, le 10 courant.

Par le temps d'indifférence que nous traversons, il est bon de constater qu'il y a encore des âmes généreuses en France qui ne craignent pas de risquer leur vie pour aller au loin soulager leurs compatriotes.

Le 1er courant, quatre sœurs de charité ont quitté Paris, se rendant au Mexique, où elles vont soigner, à l'hôpital français de la Vera-Cruz, les malades atteints du typhus, qui fait rage en ce moment.

Le même jour avait lieu la prise de voile de Mlle Henriette de Laynes, fille d'un ancien officier-général de cavalerie.

Un journal de Toulon dit que le 8 janvier le vice-amiral Peyron, ancien chef d'état-major du ministre de la marine, a pris possession de la préfecture maritime.

On annonce aussi que le roi d'Espagne vient de conférer la grand'croix de l'ordre du mérite militaire à M. le général Boulanger, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre.

Comme on le sait, le vice-amiral Peyron a commandé à Québec le *La Galissonnière*, et le général Boulanger a été le chef de la délégation française envoyée pour commémorer la prise de Yorktown. Ces deux officiers généraux ont laissé les meilleurs souvenirs en Canada.

On lit dans le *Canadien*, du 7 courant :

" Un dîner public sera, paraît-il, offert par la ville de Québec à Son Honneur le Maire Langelier.

" C'est de "bonne guerre."

" M. Langelier vient de donner un bal dont on parlera longtemps sous le chaume.

" La ville veut lui rendre la politesse et témoigner par là de sa reconnaissance pour les services rendus par le Maire actuel.

" Pour notre part, nous désirons vivement que ce dîner ait lieu et que toute la cité y assiste.

" Nous avons à la tête de notre char municipal un homme qui travaille, qui administre, qui nous donne prestige et crédit. Aidons-le !"

Un journal parisien raconte une anecdote sur Gambetta :

Il y a quatre ans, Gambetta venait d'être élu président de la Chambre des députés, et il préparait la fête qu'il a donnée à cette occasion dans le palais du quai d'Orsay.

Le matin du grand jour, le salon d'honneur était envahi par une escouade de charpentiers, sciant, clouant, ajustant le plancher du théâtre sur lequel on devait jouer la comédie.

Leur contre-maître, qui était sorti un instant, rentre et, après avoir consciencieusement reniflé, pousse un cri d'horreur :

— On a fumé !... Si je savais quel est l'animal qui s'est permis...

— C'est moi ! dit un personnage blotti dans l'embrasure d'une fenêtre, et de sa voix la plus méridionale, voix si connue des députés rappelés à l'ordre.

— Ah ! monsieur le président, fait le contre-maître tout confus, croyez que si j'avais su... je ne... Dans tous les cas, ce n'est pas vous que j'ai voulu traiter d'animal.

— Il suffit, il suffit, reprit Gambetta. Mais dites-moi maintenant : que serait-il arrivé à celui de vos ouvriers qui aurait fumé ?

— Il eût été à l'amende d'une demi-journée.

— Puisque c'est le tarif, et que ma journée à moi est de deux cents francs, voilà cinq louis que vous boirez tous ensemble à ma santé !

Une vieille histoire de deux mois, mais si jolie !

La princesse de Galles, simplement vêtue, comme elle se plaît à l'être, traversait le hall de Malborough-House, à Londres, quand elle vit une jeune fille délicate et à l'air fatigué, qui semblait attendre. Son Altesse s'approcha de la jeune personne et s'enquit du motif qui l'amenait au palais.

— J'apporte, milady, quelques objets de toilette pour les jeunes princesses.

Suivez-moi, fit la future reine d'Angleterre, que l'ouvrière ne reconnaisse toujours pas.

La princesse l'emmena dans le salon de ses filles et lui posa des questions sur sa situation. Elle apprit ainsi que l'ambition de la jeune fille était de posséder une machine à coudre, pour pouvoir travailler chez elle, auprès de sa mère infirme, qui lui coûtait de quitter chaque matin.

Après quelques paroles encourageantes, Son Altesse congédia la jeune fille en lui donnant un panier rempli de délicates friandises.

Quelques jours après, le soir de Christmas, notre jeune ouvrière recevait une belle machine à coudre, avec ces simples mots : " Un présent de Noël de la part d'Alexandra."

Il y a quelques semaines est arrivée à Paris, et descendue à l'hôtel de Paris-et-Marseille, rue de Rivoli, une grosse dame accompagnée de deux femmes de service et deux domestiques noirs. Cette femme, qui porte le nom de Tekfé-ben-Daoud-Rami, n'est autre que l'épouse légitime d'Arabi-Pacha.

Arabi n'est nullement polygame ; il vit sans le moindre harem avec sa femme unique, fille de Daoud Pacha, l'un des conseillers d'Ismail.

Dès le commencement de la guerre, Mme Arabi s'était, sur l'ordre de son mari, retirée à Corfou. C'est là qu'elle est restée pendant tout le temps de la guerre et du procès. Aujourd'hui, c'est encore sur l'ordre d'Arabi qu'elle va s'installer à Paris.

Mme Arabi porte le costume européen ; mais elle est hermétiquement voilée. Il est donc inutile d'essayer de la voir. Il paraît qu'elle a été fort belle ; mais, comme presque toutes les femmes de son pays, elle est devenue énorme à ce point qu'elle a de la difficulté à marcher.

Nous avons vu dimanche, dans la rue Sainte-Catherine, un aveugle dont la poitrine était ornée de cette inscription : " Aveugle pour s'être marié trois fois."

En cour d'assises :

— Ainsi, vous avouez avoir empoisonné votre femme ! Pourquoi avoir employé la morphine ?

— Mon président, c'était le poison qu'elle préférait.

Un barbier maladroît avait coupé, en le rasant, Mgr de la Motte, évêque d'Amiens ; il se retirait après avoir reçu son salaire.

M. de la Motte, voyant le sang couler sur son visage, le fit rappeler et, lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie :

— Tenez, lui dit-il, je ne vous avais payé que pour la barbe, voilà pour la saignée.

Le barbier s'excusait en disant qu'il avait rencontré un bouton.

— C'est cela, reprit l'évêque ; vous n'avez pas voulu qu'il restât sans boutonnière.